

Mettre en œuvre une stratégie éducative basée sur la méthode de la conduite accompagnée du chien

RS6514 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	212t
Formacode(s)	42002
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	09/02/2024
Date d'échéance	09/02/2027

Certificateur(s)

SAS NATHALIE SIMON · SIRET : 89761091100017

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La méthode de Conduite Accompagnée du Chien est une approche d'éducation positive du chien basée sur des méthodes d'apprentissage respectueuses et bienveillantes, qui utilisent des renforcements positifs et respectent l'éthologie et les besoins essentiels de l'animal pour enseigner et façonner le comportement d'un chien. Elle favorise une relation harmonieuse entre le chien et son propriétaire, renforce la confiance mutuelle et facilite l'apprentissage. Elle peut également aider à prévenir et à corriger les comportements indésirables de manière efficace, sans recourir à des méthodes aversives ou violentes.

La certification, s'adresse aux professionnels de la santé ou de l'éducation du chien, a pour objectif d'apporter les compétences nécessaires à :

- l'accompagnement du propriétaire du chien par les professionnels de la santé ou de l'éducation du chien,
- la gestion des risques comportementaux.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. Analyser la demande du client par rapport aux besoins du chien, en élaborant un questionnaire adapté selon le stade d'accompagnement : prévention, rattrapage ou rééducation, afin de recueillir les informations sur l'environnement de la famille et du chien
2. Réaliser un bilan comportemental du chien en ayant au préalable mené un entretien avec la famille et observé le comportement du chien, afin d'identifier d'une part les potentiels et d'autre part les causes des comportements problématiques avec les éventuelles erreurs éducatives
3. Transmettre à la famille le déroulement dans l'espace et dans le temps des situations de vie vécues avec le chien en fonction de ses étapes de développement en réalisant une synthèse du bilan et une niche écologique, afin de définir les points à travailler
4. Construire une stratégie éducative en correspondance avec les résultats du bilan comportemental, afin de permettre la progression des comportements du chien et des pratiques de la famille
5. Elaborer un programme d'accompagnement en situant son niveau d'intervention : prévention, rattrapage ou rééducation, en définissant le nombre de séances d'intervention avec le détail des objectifs du professionnel, le choix des exercices techniques en correspondance avec la stratégie éducative, afin d'établir ou rétablir les équilibres comportementaux du chien en relation avec les possibilités de la famille
6. Construire un plan de la communication humain-chien et de logique des apprentissages, afin de le faire exploiter par la famille en cohérence avec son mode de vie et les différents environnements rencontrés
7. Conduire une séance pratique en adaptant les outils et exercices nécessaires à la stratégie éducative choisie, dans le respect de la sécurité de la famille, du chien et des environnements, afin que la famille puisse reproduire les

exercices, au quotidien dans les différentes situations qu'elle rencontrera

8. Ajuster le suivi éducatif en adaptant la mise en œuvre des exercices pratiques selon les handicaps potentiels dans la famille, les évolutions et les résultats obtenus avec le chien, afin d'obtenir des améliorations significatives et respectueuses des possibilités de chacun

9. Réaliser le bilan de son intervention en identifiant et analysant les réussites et les échecs de l'intervention, afin d'améliorer en continu sa pratique professionnelle

Secteur d'activité et type d'emploi

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

L'autorisation d'exercer avec l'ACACED n'est valable que 10 ans. Toutes les personnes concernées doivent actualiser leurs connaissances tous les 10 ans après la date inscrite sur l'attestation de connaissances ou date de délivrance de leur certification (ACACED, diplôme ou titre).

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Le candidat doit justifier :

- D'un an d'expérience professionnelle en lien avec le milieu animal
- Avoir un diplôme en lien avec le public cible (vétérinaire, ASV, éducateur...) ou L'Attestation de Connaissances pour les Animaux de Compagnie d'Espèces Domestiques

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Le jury est composé de 3 personnes externes à notre organisme de formation. Les jurés sont des professionnels dans les secteurs suivants :

- Vétérinaire
- Educateur canin
- Comportementaliste canin

Base légale

Date de décision	09/02/2024
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	09/02/2027
Date de dernière délivrance possible	09/08/2027

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.conduite-accompagnée-chien.fr/les-formations-professionnelles/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6514/>

Où se former

Formations référencées	5
Organismes	1
Régions couvertes	4

Prix indicatif	4 410 €
Durée	189 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	35
Parcours menés à terme	16
Taux d'achèvement	46 %
Période	09/2024 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	37
Montant total engagé	163 170 €
Coût moyen par dossier	4 410 €
Durée moyenne	189 h
Période	07/2024 – 07/2026
France compétences	77 %
Reste à charge titulaire	19 %
Entreprise	3 %
France Travail	1 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.